



**PIONEER**  
FAIT POUR CROÎTRE™



## UNITÉS THERMIQUES

**2100**

**CCM**

**72**

**CCM DES SOIES**

**73**

## COMMENTAIRES SUR LA GESTION

- Très bon poids spécifique
- Résistance des racines au-dessus de la moyenne

## CARACTÉRISTIQUES

Résistance de la tige	5
Résistance des racines	6
Stress à la levée	4
Tolérance à la sécheresse	7
Poids spécifique	7
Hauteur du plant	5
Brûlure septentrionale	5
Fusariose de l'épi	

**Produit hâtif avec un excellent potentiel de rendement et un très bon poids spécifique.**

Tous les pointages des produits de refuge intégrés sont basés sur le composant principal.

Tous les produits Pioneer sont des hybrides, sauf s'ils sont désignés par AM, AML, AMT, AMX, AMXT et Q, auquel cas ce sont des marques.

\*\*Les cotes marquées d'un double astérisque (\*\*) reflètent des données préliminaires susceptibles d'être modifiées lorsque des données supplémentaires seront disponibles.

**La performance du produit varie dans les environnements où la quantité d'eau est limitée. Elle dépend de beaucoup de facteurs dont : la sévérité et le moment où la quantité d'eau est restreinte, le stress causé par la chaleur, le type de sol, les pratiques culturales et le stress environnemental, de même que la maladie et la pression des parasites. Tous les produits peuvent afficher un rendement réduit lorsqu'ils subissent des stress provoqués par le manque d'eau ou la chaleur. Les résultats individuels peuvent varier.**

**IMPORTANT :** Les pointages des caractéristiques fournissent de l'information clé utile pour sélectionner et bien gérer les produits de marque Pioneer® dans votre région. L'information et les cotes sont basées sur des comparaisons relatives à d'autres produits Pioneer et non par rapport aux produits concurrents. L'information et les pointages sont établis par les responsables de la recherche de Pioneer. Les pointages sont basés sur des tests selon la période de l'année jusqu'à la récolte 2021. Ils sont les plus récents disponibles au moment d'imprimer les données. Certains pointages peuvent changer après la récolte de 2022. Les pointages représentent la moyenne des données de performance dans toutes les aires d'adaptation, sous de multiples conditions de croissance, et une plage étendue de types de climats et de sols. Les pointages peuvent ne pas prédire les résultats futurs. Tous les produits d'une même famille d'hybrides reçoivent le même pointage, sauf si les observations indiquent une différence significative. Les réponses de chaque produit sont variables et sujettes à différentes pressions provenant de l'environnement, des maladies et des parasites. Veuillez utiliser cette information uniquement comme un élément d'aide à la décision pour le positionnement de produits. Veuillez vous référer à [www.pioneer.com](http://www.pioneer.com) ou veuillez contacter un représentant Pioneer pour obtenir la plus récente et la plus complète liste de caractères et de cotes pour chaque produit de marque Pioneer. Il saura aussi vous conseiller sur l'endroit où semer le produit en ajoutant des suggestions de gestion sur mesure pour votre entreprise et vos conditions locales.

**COTES : 9** = exceptionnel; **1** = médiocre; **BLANK** = données insuffisantes.

**SEGMENT DU MARCHÉ : AM** – Système de protection contre les insectes AcreMax® avec YGCB, HX1, LL, RR2. Il contient le refuge dans le sac pour solutionner le problème des insectes nuisibles hors sol. **Q** – Qrome® – Contient dans le même sac la solution de refuge intégré contre les insectes aériens et ceux dans le sol. Le principal composant contient le caractère Agrisure® RW, le gène YieldGard® Corn Borer et les gènes Herculex® XTRA. **AMXT** (Optimum® AcreMax® XTreme) – Il contient intégré au même sac une solution de refuge pour les insectes aériens et souterrains. Le principal composant contient le caractère Agrisure® RW, le gène YieldGard® Corn Borer et les gènes Herculex® XTRA. La technologie Agrisure® incorporée à ces semences est commercialisée sous autorisation de Syngenta Protection des cultures AG. **AML** – Optimum® AcreMax® Leptra® avec AVBL, YGCB, HX1, LL, RR2. Il contient le refuge dans le sac pour solutionner le problème des insectes nuisibles hors sol.

**E** – Le maïs Enlist contient le caractère Enlist. Il assure la sécurité de la culture pour l'utilisation d'applications sur celle-ci des herbicides glyphosate, FOP et 2,4-D dotés de la technologie Colex-D® lorsqu'ils sont appliqués conformément aux instructions de l'étiquette. Après le brûlage, les seuls produits herbicides contenant du 2,4-D qui peuvent être utilisés sur les cultures Enlist® sont les produits dotés de la technologie Colex-D, expressément étiquetés pour être utilisés sur les cultures Enlist. Les produits à base de 2,4-D qui ne contiennent pas la technologie Colex-D ne sont pas autorisés à être utilisés en conjonction avec le maïs Enlist. L'application accidentelle d'herbicides incompatibles au maïs Enlist pourrait entraîner une perte totale de la récolte. Lorsqu'il utilise des herbicides 2,4-D, le producteur s'engage à n'utiliser que des produits 2,4-D contenant la technologie Colex-D dont l'utilisation est autorisée sur le maïs Enlist. Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette de l'herbicide avant de l'utiliser. Les herbicides Enlist 1™ et Enlist Duo™ sont les seuls produits 2,4-D autorisés pour utilisation sur les cultures Enlist. Consulter les étiquettes des herbicides Enlist pour connaître les espèces de mauvaises herbes supprimées. D'autres exigences de gérance spécifiques aux produits pour les cultures Enlist, y compris le guide d'utilisation des produits Enlist®, sont offertes sur le site [www.EnlistCanada.ca](http://www.EnlistCanada.ca). Toujours lire et se conformer aux directives de l'étiquette. **HXX** – Herculex® XTRA contient les gènes Herculex 1 et Herculex RW. Ces gènes lui confèrent la résistance aux mêmes ravageurs que ceux d'Herculex I. Ils protègent aussi des larves de la chrysolème des racines de l'ouest et du nord. **LL** – le gène LibertyLink® de résistance à l'herbicide Liberty® herbicide. **RR2** – il contient le caractère Roundup Ready® Corn 2 qui fournit la sécurité de la culture pour applications sur celle-ci d'herbicides à base de glyphosate si appliqués conformément aux directives de l'étiquette. **SX** – La technologie du caractère SmartStax® offre une protection à large spectre contre les insectes aériens et souterrains.

Roundup Ready® est une marque déposée utilisée sous autorisation de la compagnie Monsanto. La technologie de protection Herculex® contre les insectes, par Dow AgroSciences et Pioneer Hi-Bred.®, TM, Herculex et le logo HX sont des marques déposées de Dow AgroSciences LLC. LibertyLink et le logo de la goutte d'eau sont des marques de commerce de Bayer. AgriSure® est une marque déposée de la société Syngenta et utilisée avec son autorisation. La technologie Agrisure® incorporée à ces semences est commercialisée sous autorisation de Syngenta Protection des cultures AG.



**MISE EN MARCHÉ DES GRAINS :** Les grains de produits à caractère unique issus d'Optimum® AcreMax® et Optimum® AcreMax® Xtreme sont approuvés pour importation dans l'Union européenne. Toutefois, ceux obtenus de produits à caractères empilés ne le sont pas présentement. Toujours suivre et respecter le contenu du Guide d'utilisation des produits (GUP) de Corteva Agriscience. Le GUP requiert que vous preniez tous les moyens en votre pouvoir pour gérer de façon appropriée et pour confirmer ce qui suit auprès de votre commerçant en grains.

Celui-ci accepte le grain vendu. Il le livrera seulement à un acheteur ou à un manutentionnaire conscient de ce qui suit. Ces grains et leurs sous-produits seront mis en marché dans des aliments destinés aux humains et aux animaux sur les marchés d'exportation où de tels produits sont autorisés. Pour obtenir plus d'informations sur l'état des autorisations réglementaires de ces produits, y compris les composants individuels ainsi que ceux des caractères empilés, veuillez visiter [biotradestatus.com](http://biotradestatus.com) ou [seedinnovation.ca/hybrid](http://seedinnovation.ca/hybrid). Dans ces sites, veuillez examiner le statut d'autorisation de l'Union européenne d'hybrides en particulier commercialisés au Canada.

**CCM (COTE COMPARATIVE DE MATURITÉ) :** Il n'existe pas de norme dans l'industrie pour établir les cotes de maturité. Donc, il est difficile de comparer la maturité des produits et le degré d'humidité à la récolte entre compagnies. Utiliser les cotes CRM pour comparer les produits de marque Pioneer à des hybrides concurrents similaires en ce qui a trait à la maturité et à l'humidité à la récolte. Les cotes CRM, de même que celles de l'humidité à la récolte de produits d'une même famille peuvent varier légèrement, selon le niveau d'infestation par les insectes (pyrale et chrysolème des racines). Lorsque l'infestation par les insectes varie de modérée à grave, les hybrides classiques et les hybrides purs d'une même famille, porteurs du gène RR2 auront habituellement une CRM d'une à deux unités plus hâtives que celle indiquée. Une différence d'une unité de CRM équivaut à environ un demi-point d'humidité de différence à la récolte.

**CASSURE SPONTANÉE MI-SAISON :** Les cotes sont établies selon la fréquence et la sévérité du bris de la tige à partir du bas jusqu'aux entrenœuds du milieu. Habituellement, la croissance de rapide à optimale favorise le bris. La réponse relative des produits peut varier selon la date du semis, le stade de croissance, le taux de croissance, la vitesse du vent et d'autres variables. Les pointages sont obtenus à partir d'observations naturelles et d'évaluations artificielles immédiatement avant la sortie de la panicule. NOTE : Les cotes ne reflètent pas le bris aggravé par ou causé par l'interaction d'un herbicide.

L'utilisation d'herbicides régulateurs de croissance comme le 2,4-D et le dicamba peut accroître le potentiel de fragilité au bris des produits de maïs. Les produits aux cotes de fragilité de la tige plus basses exigent plus de prudence. Ils présentent un risque plus élevé relié à l'utilisation d'herbicides régulateurs de croissance. Une application hâtive, les bonnes doses et les méthodes d'application adéquates, de même que la sélection de l'hybride et de l'herbicide peuvent aider à réduire le risque.

**PRÉCAUTION À PRENDRE AVEC LES TIGES FRAGILES :** Dans les régions à potentiel plus élevé de bris des tiges, les producteurs doivent évaluer le risque de semer des produits dont la cote de fragilité est de 4 ou moins, contre la performance générale de produits plus résistants ayant des cotes plus élevées. Tous les produits connaissent une période de susceptibilité où la tige est plus fragile. Les produits aux cotes de fragilité sous la moyenne peuvent avoir une période de susceptibilité plus longue. Ou, ils peuvent subir plus de bris de tiges durant cette période, comparativement à des hybrides qui possèdent des cotes de fragilité plus élevées.

**LEVÉE SOUS STRESS :** Tous les produits devraient établir des peuplements normaux dans des conditions de sol moyennes. Le stress à la levée mesure la capacité génétique ou le potentiel à lever sous des conditions environnementales stressantes (sols froids et humides ou de courtes périodes de basses températures), par rapport aux autres produits de la marque Pioneer. Les cotes allant de 7 à 9 indiquent un potentiel supérieur à la moyenne d'établir une population normale sous de telles conditions ; une cote 5 indique un potentiel moyen d'établir une population normale sous conditions de stress. Des cotes allant de 1 à 4 soulignent un potentiel inférieur à la moyenne d'établir une population normale sous stress. Le produit ne devrait pas être utilisé si de graves conditions sont attendues immédiatement après le semis. La levée sous stress n'est pas une évaluation de la sensibilité aux maladies des plantes, d'une croissance hâtive ou de la vitesse de levée.

**TOLÉRANCE À LA SÉCHERESSE :** La tolérance à la sécheresse est un caractère complexe, déterminée par la capacité d'une plateforme à maintenir le rendement sous des environnements à humidité limitée. Un pointage plus élevé indique un potentiel de rendements plus élevés par rapport à d'autres plateformes de maturité similaires sous des environnements à humidité limitée.

**SÉCHAGE NATUREL DU GRAIN :** Compare les produits de maturité similaire pour le taux de perte d'humidité pendant le séchage du grain. Un pointage plus élevé indique un séchage plus rapide. Un pointage moindre indique un séchage plus lent, ou une plus grande possibilité d'ensilage et de récolte comme maïs grain humide.

**POIDS SPÉCIFIQUE :** Un pointage plus élevé indique un poids spécifique plus grand.

**TAILLE DU PLANT : 9** = très grand ; **1** = petit.

**HAUTEUR DE L'ÉPI : 9** = élevé ; **1** = faible.

**PRÉCAUTION CONTRE LES MALADIES :** Le producteur doit comparer le potentiel de rendement du produit, sa maturité, le choix des pratiques culturales au risque anticipé d'une maladie en particulier et du besoin de résistance. Sous des conditions de risque élevé de maladie, envisagez de semer des produits ayant au moins une résistance modérée de 4 ou plus pour aider à réduire le risque. Lorsque des produits sensibles ayant un indice de maladie de 1 à 3 sont semés dans des conditions de forte pression de maladie, le producteur accepte un niveau de risque plus élevé. Si les conditions sont graves, même les produits classés comme résistants peuvent être affectés négativement. Indépendamment de la réduction du rendement, les maladies peuvent prédisposer les plants à des maladies secondaires telles que la pourriture des tiges. Cela nécessite une surveillance individuelle du champ et du produit concernant la stabilité de la tige et une récolte ponctuelle, lorsque justifiée.

**COTES RELIÉES AUX MALADIES ET AUX PARASITES :**

**8-9** = très résistant; **6-7** = résistant; **4-5** = résistance modérée; **1-3** = Susceptible; en blanc = données insuffisantes.

**BRÛLURE SEPTENTRIONALE :** Dans les conditions où le risque de dommage dû à la brûlure septentrionale est élevé, les producteurs devraient envisager de semer uniquement des produits ayant au moins une résistance modérée de 4 ou plus à la brûlure septentrionale

**CCM (COTE RELATIVE DE MATURITÉ) DE L'ENSILAGE :** Puisque l'industrie n'a pas de norme concernant la maturité de l'ensilage, il est difficile de comparer pour différentes compagnies la maturité et le taux d'humidité à la récolte entre les hybrides de maïs ensilage. Les cotes CCM Pioneer fournissent une comparaison relative, parmi les hybrides Pioneer®, des taux d'humidité du plant complet où il est possible de le récolter. Cette cote est sur la même échelle que celle des CCM fournies pour les hybrides de maïs grains. Elle ne représente pas les jours réels du semis ou de la levée jusqu'à l'humidité à la récolte ou à la moitié de la ligne de maturité.

**RENDEMENT ENSILAGE :** Basé sur le rendement de la plante entière par acre (ajusté à 35% de matière sèche) d'une comparaison pluriannuelle avec d'autres produits dans une fourchette de maturité ne dépassant pas 5 unités CRM d'ensilage.